



OFFRE d'EMPLOI

LA VILLE D'ANNEMASSE RECHERCHE

Un technicien en prévention des risques professionnels (h/f)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Annemasse, ville de 38 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, se trouve au cœur d'un bassin de vie attractif, le Grand Genève (950 000 habitants), idéalement situé entre lac et montagnes et à deux pas d'une nature préservée. Riche de projets structurants qui contribuent à sa mutation, la ville connaît un dynamisme démographique, économique et urbain important.

Dotée de 770 agents et d'un budget de 85 M€, la Ville d'Annemasse développe depuis plusieurs années une démarche managériale inspirée des expériences d'entreprises libérées et nommée « LAB Collectivité » (libérante, agile et bienveillante).

Si vous souhaitez en savoir plus sur la promesse employeur de la Ville d'Annemasse :

<https://www.calameo.com/read/00441008245ebb27ea483>

Le technicien de prévention effectue des interventions en milieu de travail dans un but de prévention et de préservation de la santé et de la sécurité des agents et contribue à l'amélioration des conditions de travail.

Il participe à l'identification des risques, aux missions de diagnostic, de conseil, d'appui à destination des services et de la collectivité.

Il apporte un appui technique aux autres préventeurs et aux différents services.

Il préconise des actions de prévention et conseille les services en matière d'hygiène, de sécurité et de sûreté.

Il contribue à une sensibilisation et à une information des agents à la prévention des risques professionnels.

Vos Missions principales :

Identification et évaluation des risques professionnels dans son périmètre d'intervention

- Identifier et évaluer les anomalies, les risques et les écarts entre les situations de travail et la réglementation.
- Contribuer à la rédaction et à l'actualisation du document unique en concertation avec les services et assistants de prévention.
- Évaluer le risque chimique en s'appuyant sur les fiches de données de sécurité.
- Procéder aux mesures physiques des ambiances de travail relatives à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail.
- Rechercher et proposer des solutions d'amélioration des conditions de travail et d'évitement des risques.
- Veiller à la mise en œuvre des préconisations et de la réglementation en vigueur.
- Veiller à la bonne tenue des documents réglementaires.
- Alerter en cas de constatation du non-respect des dispositifs de prévention, ou pour faire cesser l'exposition à un danger grave et imminent.
- Participer à la conception et/ou à la diffusion d'outils spécifiques d'information pour sensibiliser les agents à une réglementation, un dispositif de santé et de sécurité au travail...

Gestion de la médecine du travail

- Participer aux études ergonomiques et études de postes dans le cadre du retour ou maintien à l'emploi.
- Mettre en place une démarche de prévention des risques professionnels et d'accompagnement des agents en reclassement.
- Participer en collaboration avec le médecin de prévention à l'élaboration des fiches de risques professionnels.

Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT)

- Exploiter les observations du registre de santé et de sécurité au travail.
- Participer aux enquêtes et aux rapports consécutifs à des incidents et accidents de service ou de trajet.
- Formuler et communiquer un avis dans le cadre de la F3SCT.
- Participer aux visites de la F3SCT.
- Elaborer l'ordre du jour animer les séances de la F3SCT.

Contrôle et gestion des EPI/EPC et autres équipements à risque

- Veiller à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, sécurité et conditions de travail.
- Veiller à la bonne tenue des documents, registres et consignes en matière d'équipement.
- Contrôler périodiquement les EPI/EPC.
- Se montrer apte à prendre les initiatives nécessaires suite au contrôle ou au constat d'un équipement défaillant.
- Sensibiliser à la bonne utilisation des EPI/EPC.
- Déterminer les EPI/EPC nécessaires en fonction de l'évaluation des risques.

Élaboration de rapports, bilans et statistiques relatifs à la santé et à la sécurité

- Suivre et gérer les indicateurs de risque (accident, presque incident...).
- Suivre et gérer les fiches agressions.
- Enquêter sur les accidents de service ou de trajet, rechercher les causes et proposer des solutions d'évitement, transmettre ses conclusions aux responsables de services.
- Suivre et analyser l'évolution de l'absentéisme dans la collectivité.

Premiers secours

- Suivre et gérer les consommables de premiers secours.
- Suivre et gérer le parc de défibrillateurs.
- Sensibiliser les agents aux gestes de premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs.

Gestion des formations liées à la sécurité au travail

- Proposer des formations en fonction des risques constatés.
- Aider à identifier les besoins de formation et proposer des actions collectives.
- Concevoir et animer des réunions d'information et des actions de sensibilisation et/ou de formation.
- Assurer le suivi et la planification des formations des assistants de prévention.

Gestion administrative et technique

- Participer à la veille juridique et réglementaire du service.
- Participer à l'élaboration du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- Éditer et diffuser des documents, informations, consignes, alertes... liés à la sécurité, la prévention ou la prévision.
- Piloter, animer, coordonner et faire l'interface administrative entre les assistants de prévention et le service prévention.
- Remplir les missions d'assistant de prévention sur l'hôtel de ville.
- Accompagner les organismes de contrôle, notamment lors des visites de l'ACFI.
- Suivre et faire appliquer les prescriptions ou recommandations des organismes de contrôle.

Profil recherché :

Formation/ expérience : De formation supérieure, vous bénéficiez d'une expérience similaire.

Compétences :

Savoirs :

- Parfaite maîtrise de la réglementation et des procédures relatives à la santé et à la sécurité au travail, la méthode d'évaluation des risques professionnels et techniques de retour d'expérience en termes d'accidentologie du travail

- Connaissances du rôle et des missions de l'assistant de prévention et des autres acteurs de la santé et de la sécurité au travail
- Méthodes et outils d'évaluation des risques

Savoir-faire :

- Travailler en transversalité avec plusieurs services, interlocuteurs
- Être en capacité d'analyser et de synthétiser de nombreuses informations, d'établir des priorités, d'élaborer une stratégie et gérer des problèmes de nature différentes

Savoir-être :

- Sens du contact, de la communication et de la pédagogie
- Excellentes qualités relationnelles
- Dynamique et disponible
- Esprit d'initiative, d'adaptabilité et d'autonomie
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Discrétion professionnelle

Poste ouvert aux :

aux agents titulaires de la fonction publique ou lauréat de concours du cadre d'emplois des ingénieurs (catégorie A) ou des techniciens territoriaux (catégorie B) - filière technique- et des attachés territoriaux (catégorie A) -filière administrative-

ou aux non-titulaires de la fonction publique pour un CDD de 1 an renouvelable

Rémunération

Pour les titulaires : Rémunération statutaire, régime indemnitaire

Pour les CDD : Rémunération en fonction du profil et de l'expérience

Avantages : prime de fin d'année, participation éventuelle de la Ville à la protection sociale (jusqu'à 600€/an), indemnité de résidence, titres restaurant, prise en charge par la Ville de l'adhésion au CNAS sous conditions, participation à l'abonnement de transport en commun (75%)

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Date limite de dépôt des candidatures : 23 septembre 2026 (cachet de la poste faisant foi)

**Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (CV + lettre de motivation) par courrier postal
à Monsieur Le Maire
Direction des Ressources Humaines
B. P. 530
74107 ANNEMASSE CEDEX**

Ou

Via le site internet <https://www.annemasse.fr> (offre d'emploi)

(Possibilité de remboursement forfaitaire des frais de déplacement, pour les candidat.e.s présélectionné.e.s pour l'entretien, et résidant hors du département)